

CARTE SENIOR

UNE CARTE AVANTAGEUSE

La réalisation d'un diagnostic sur le vieillissement de la population a mis en relief le besoin de favoriser l'accès des seniors à la culture et à des espaces de sociabilité.

Face à ce constat et dans le cadre de ses actions en faveur des personnes âgées, et notamment celles concernant la lutte contre l'isolement, la Ville de Saint-Priest, en partenariat avec des institutions culturelles, de loisirs et de services, propose une carte permettant aux retraités de bénéficier de tarifs adaptés à leurs revenus. Le service de maintien à domicile avait déjà mis en place une tarification des heures d'AVS en fonction des revenus avant la mise en place de l'action. Il a donc été décidé d'étendre cette pratique tout d'abord aux autres services gérés ou portés par le CCAS (comme le restaurant pour retraités, puis proxibus service de transport à la demande).

La carte nominative est en effet délivrée gratuitement par le CCAS sur présentation d'une pièce d'identité et de la photocopie du dernier avis d'imposition aux seniors qui le souhaitent. Elle comporte 5 catégories (A,B,C,D,E) établies en fonction du barème des ressources de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, catégories associées à des tarifications adaptées.

DES SERVICES ACCESSIBLES À TOUS

Actuellement, cette carte permet d'avoir des tarifs personnalisés pour les activités d'été des centres socio-culturels (tarifs réduits des sorties pour les catégories A, B), des places de théâtre, cinéma, des tarifs réduits, le service de transport à la demande Proxibus, et les services du CCAS : repas au restaurant et portage de repas par exemple.

C'est dans le cadre du programme de lutte contre l'isolement avec les partenaires de la Ville que des conventions ont été émises avec les centres sociaux qui le souhaitent afin de proposer l'utilisation de la carte senior pour les activités d'été de type sorties collectives, le cinéma puis le théâtre.



Ville de Saint-Priest

Ville adhérente depuis 2019

Saint-Priest (69)

OBJECTIFS :

- Appliquer des tarifs adaptés aux ressources.
- Favoriser l'accès à la culture, au théâtre et au cinéma.
- Favoriser l'accès aux services gérés par le CCAS (Auberge Bon temps, portage de repas, aide à domicile) et l'aide au transport PROXIBUS.
- Favoriser l'accès aux activités de loisirs des centres sociaux partenaires.

PRATIQUE :

- Mettre en place des tarifs adaptés aux revenus pour les services gérés par le CCAS.
- Proposer des conventions avec les centres sociaux pour proposer l'utilisation de la carte seniors pour sortie individuelle comme collective.
- Coût financier global : 25 200€.

L'ÉVALUATION DU PROJET

Ce projet, dont le coût s'élève à environ 25 200€ a été financé par la ville de Saint-Priest. Les services concernés par la réduction des tarifs sont les services CCAS associés, le théâtre municipal, le cinéma, le service des sports, les centres sociaux et l'association ETHIC DOM. Cependant, peu de cartes ont pour le moment été délivrées au regard des objectifs visés (environ 250 cartes sur 7 000 retraités potentiellement concernés) mais la carte est très utilisée pour le service de transports à la demande et les services du CCAS.

De manière générale, les utilisateurs réguliers des services ont fait part de leur satisfaction quant aux tarifs adaptés aux ressources, même si ces tarifs ne sont parfois pas corrélés aux charges qui pèsent sur les budgets. L'utilisation de la carte reste encore faible en ce qui concerne les loisirs, comme le théâtre et le cinéma. Des questionnements sont émis sur le mode de calcul des catégories et des tarifications correspondantes au vu des charges pouvant être liées à la dépendance.



CARTE SÉNIOR

Le bon plan pour tous les retraités san-priots

Activités / Sorties / Restauration
Aide à domicile / Transport
Télé-alarme



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la ville de Saint-Priest, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com

